

Chers collègues,

Cette politique présentée par mon collègue Laroussi Oueslati, s'inscrit dans une démarche que nous saluons. En effet, la concertation ouverte et sans tabou a permis des évolutions manifestes. Notre institution peut se réjouir que sur de tels sujets entraînant la mise en place d'un autre Grenelle, nous soyons initiateurs d'une démarche de co-construction de choix politiques responsables et en totale résonance avec l'actualité.

Je tenais à remercier en premier lieu le Président Michel Vauzelle d'avoir permis qu'une écoute et un travail coopératif ait pu se mettre en place, d'avoir entendu la demande des élus verts et celles remontant des associations, des médecins, et des citoyens en souffrance pour certains et avant tout concernés, par la question de santé publique liée à l'équipement numérique en haut débit des zones blanches. J'associe à ces remerciements les services de la DERIES.

La responsabilité de notre collectivité en termes d'aménagement du territoire et d'accompagnement de la technologie numérique s'est enrichie de l'impérieuse prise en compte de la question de la santé publique soulevée par les ondes électromagnétiques et leur profusion.

Nous sommes au cœur d'une décision publique et de l'application du principe de précaution. Car s'il ne s'agit pas de freiner le développement de la technologie internet, il faut bien se rendre à l'évidence, que la surabondance d'ondes électromagnétiques risque de devenir une onde de choc que l'on peut ou que l'on devra qualifier de nuisible à la société sur du court moyen et long terme.

Nous pouvons nous satisfaire des dispositions affichées dans cette délibération en matière de précaution: Concertation, normes d'émission restrictives évitant l'augmentation du nombre d'électro sensibles, suivi sanitaires par des organismes indépendants ;

Cependant, nous devons, rester vigilants, prospectifs, prévoyants et ouverts au lien santé/ développement/ environnement.

la reconnaissance de l'électro-sensibilité comme handicap par des pays comme la suède, les dernières résolutions du PE allant dans la même prise en compte, nous pousse à faire mieux encore.

Mieux : en nous engageant sur des programmes d'éducation à la santé et aux risques vers les citoyens jeunes et moins jeunes

Mieux : en veillant à l'indépendance des études réalisées dans le cadre de l'appel à projet

Mieux : en appliquant en interne, et en notre qualité d'employeur, la prévention, en fournissant aux personnels territoriaux les technologies les plus saines, et en privilégiant le filaire dans les locaux (crous, lycée, bureaux) ,

Pour l'avenir :

Prévenir plutôt que réparer,

évaluer les risques,

aménager notre territoire,

le rendre accessible à tous avec des moyens technologiques de plus en plus performants,

mettre à profit ce précieux savoir-faire, cette capacité d'ingénierie et de recherche vers des technologies plus saines, pour un monde du mieux vivre ensemble et plus longtemps...

tout un programme.. nous saurons le faire..